



Plan local d'Urbanisme
intercommunal du Pays de Seyssel

Modification N°2
DOCUMENT GRAPHIQUE ANNEXE

DGA N°12
Commune de
MENTHONNEX-SOUS-CLERMONT

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du 9 septembre 2025,
approuvant la modification n°2 du PLUI du Pays de Seyssel,

Le président de la Communauté
de Communes Usse et Rhône
M. Paul RÄNNARD



Procédures	Approuvée le
Elaboration	25/02/2020
Mise à jour n°1	23/07/2020
Mise à jour n°2	22/03/2021
Modification Simplifiée n°1	09/11/2021
Mise à jour n°3	20/01/2023
Modification n°1	14/03/2023
Mise à jour n°4	23/06/2023

Edité le : 26/08/2025

Ech : 1/5000

Urbaniste
Territoires
demain

Géomaticien
CICL
cartographie

Fond Cadastre
Données originales téléchargées sur
https://cadastre.data.gouv.fr/,
mise à jour du 01/04/2024

ZONES URBAINES

[UH1] Secteur urbanisé sensible du point de vue de l'aménagement
et de l'équipement, pour lequel la densification est limitée

[UH1] Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat
de faible densité

[UH2] Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat
de moyenne densité

[UHc2] Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat
de moyenne densité, favorisant la mixité des
fonctions urbaines

[UHc3] Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat
de forte densité, favorisant la mixité des
fonctions urbaines

[UE] Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement
des équipements publics et d'intérêt collectif

[UEI] Secteur urbanisé à vocation de gestion des
activités ferroviaires

[UX] Zone urbanisée à vocation d'activités économiques

[UXc] Secteur urbanisé à vocation d'activités économiques
commerciales

[UXI] Secteur à vocation de gestion du centre VHU
(Véhicule Hors d'Usage)

ZONES NATURELLES

[N] Zone naturelle

[Nc] Secteur à vocation de gestion
des activités de carrières

[Ncg] Secteur à vocation de gestion
des activités de camping

[Nb] Secteur à vocation de gestion et de
développement d'équipements publics ou
d'intérêt collectif légers

[Nis] Secteur à vocation de gestion et de
développement d'équipements publics ou
d'intérêt collectif légers de sports et loisirs

[Nx] Secteur à vocation de gestion du centre VHU
(Véhicule Hors d'Usage)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le
Droit de Prémption Urbain (D.P.U.)
en application de l'article R.221.1 du CU

Bâts d'intérêt patrimonial ou architectural pour lesquelles
s'appliquent les dispositions relatives au permis
de démolir en application de l'article R.421.28 du CU

Bois et forêts soumis au régime forestier

Secteurs situés au voisinage des infrastructures transports
terrestres, dans les quelles des prescriptions d'isolement
acoustique ont été édictées

Zone soumise à un risque d'exposition au plomb

Au titre de l'article L.332.11.3 du CU

Périmètre de Projet urbain Partenarial

Au titre de l'article L.424.1 du CU

Périmètre de sursis à statuer

**ZONES NON URBANISEES,
RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE**

[1AUH1] Secteur à urbaniser vocation dominante
d'habitat de faible à moyenne densité

[1AUH2] Secteur à urbaniser à vocation dominante
d'habitat de moyenne densité

[1AUH3] Secteur à urbaniser à vocation dominante
d'habitat de densité moyenne à forte

[1AUHc2] Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat
de moyenne densité, favorisant la mixité des
fonctions urbaines

[2AUH] Zone à urbaniser à moyen ou long terme
(nécessitant une évolution du PLU),
à vocation dominante d'habitat

[2AUX] Zone à urbaniser à moyen ou long terme
(nécessitant une évolution du PLU),
à vocation dominante d'activités économiques

ZONES AGRICOLES

[A] Zone agricole

[Aa] Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages

